

**Communiqué de presse :**  
**une nouvelle plainte dans le dossier H1N1 !**

Initiative Citoyenne s'adresse cette fois au Procureur du Roi de Bruxelles en déposant entre ses mains **une plainte du chef de coalition et corruption de fonctionnaires**. *Plus de 100 citoyens belges* ont signé cette plainte contre X avec le plus vif espoir qu'une enquête soit menée et qu'un tel scandale ne puisse plus jamais se répéter.

Pourquoi ?

- Le contrat était secret et a été caché aux parlementaires.
- L'argent public a été dilapidé au détriment d'autres mesures de santé.
- L'état a pris des risques avec notre santé puisque ni l'efficacité ni la sécurité du vaccin n'étaient garanties.
- L'état est juge et partie en cas de complications post-vaccinales.
- L'état n'a pas prévu de budget pour indemniser les victimes inéluctables mais s'est par contre engagé à payer les frais d'avocat de la firme en cas de réclamation
- L'état a dû s'engager à déployer « ses meilleurs efforts » pour aider la firme à obtenir les autorisations nécessaires
  
- Le rapport du Conseil de l'Europe a parlé d'une « pandémie » qui n'a même jamais existé !
  
- L'OMS a modifié ses critères de pandémie pour pouvoir déclarer le niveau 6.
  
- L'influence écrasante des lobbies sur le jugement des experts officiels.
  
- Le vaccin expérimental est un produit défectueux, qui n'a pas subi les évaluations légalement requises mais qui a néanmoins été présenté comme « fiable » ce qui a conduit à bafouer non seulement le droit des patients à un consentement éclairé mais aussi la liberté thérapeutique des médecins.

**Autant d'éléments, bien que non exhaustifs (!) qui constituent d'excellentes raisons d'aller au bout des investigations. Parce qu'on aperçoit mal comment des soupçons aussi graves portés à l'échelle mondiale pourraient, comme par enchantement, avoir épargné la Belgique....**

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Muriel Desclée, Sophie Meulemans